

MONTPELLIER

16 NOVEMBRE 2020
15 NOVEMBRE 2021

Dates à retenir

- Information collective:
08/09/2020 à 10h
- Tests de sélection :
03/11/2020 à 9h
- Début de formation :
16/11/2020
- Fin de formation:
15/11/2021

Tarifs

Frais d'inscription : 80 €
BPJEPS : 8379 €
CC ACM : 1197 €
CS AMAP : 1197 €

Renseignements

CEMEA Occitanie
Renseignements et inscriptions
auprès de Stéphanie Pugenc

04 67 50 46 00

accueil@cemea-occitanie.org

www.cemea-occitanie.org

Les objectifs de la formation

Le BPJEPS mention Animation Sociale est un diplôme de niveau 4 (BAC). Il atteste que son titulaire est capable de :

- concevoir un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire ;
 - animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne ;
 - encadrer des actions d'animation sociale ;
 - participer au fonctionnement de la structure dans son environnement ;
- accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

Les débouchés

L'animateur social exerce ses activités dans le cadre de structures relevant du secteur public ou du secteur privé (centres sociaux, associations de quartiers, EHPAD, établissements médico-sociaux, hôpitaux...). Code RNCP : 28557

L'animateur peut évoluer vers la formation, la coordination puis la direction d'une structure.

Les + de cette formation

+ La formation comprend le Certificat complémentaire « Diriger un accueil de mineurs » et/ou le Certificat de spécialisation « Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne »

+ Une mobilité européenne autour de l'échange professionnel de pratiques et de la rencontre culturelle et interculturelle est proposée dans le parcours de formation

+ Une formation accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation

+ La formation permet de se présenter au concours d'animateur de la Fonction Publique Territoriale



La formation

La formation est organisée en alternance sur 12 mois :

735 h en centre de formation

714 h en structure professionnelle sous tutorat pédagogique.

Selon le projet du stagiaire, le BPJEPS animation sociale peut être complété, au choix par :

* Certificat complémentaire Diriger un accueil collectif de mineurs 105h + 18 jours de stage en ACM

* Certificat de spécialisation Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne 105h en centre de formation + 105h dans une structure accueillant du public en perte d'autonomie.

La démarche de formation privilégie les méthodes actives qui placent les stagiaires en situation d'activités, de projet et de coopération. Cette formation, principalement dispensée en présentiel, intègre des temps de formation à distance.

Le programme du BPJEPS mention animation sociale

Le programme de formation est organisé en 4 Unités Capitalisables (UC) :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale.

UC4 Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale.

Il est possible d'entrer en formation pour valider une ou plusieurs UC.

Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire.

Le BPJEPS AC est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) via l'obtention des 4 UC (ou Unités Capitalisables).

1 épreuve (dossier + épreuve orale) valide les UC1 et UC2.

1 épreuve (dossier + mise en situation + entretien) valide les UC3 et UC4.

Modalités d'accès en formation et prérequis

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

* Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme

* Attester d'une expérience d'animation de 200h minimum ou être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste « dispenses et équivalences » à l'article 6 de l'Arrêté du 9 novembre 2016 portant création de la mention « animation sociale » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur ».

Réussir les épreuves de sélection :

* écrit (2h), oral (30')

Le public concerné

La formation BPJEPS Animation Sociale s'adresse aux demandeurs d'emploi qui souhaitent se professionnaliser dans le champ de l'animation sociale, aux professionnels de l'animation en poste, aux personnes en reconversion professionnelle.

Le financement de la formation

Cette formation est éligible au CPF : Code 241669

Vous êtes demandeur d'emploi : votre formation peut être financée dans le cadre du programme régional de formation (PRF) de la région Occitanie. Bon de commande PRF : 19Q05391842_3

Vous êtes dans une autre situation: de nombreuses aides sont possibles. Contactez nous!

CGV : <https://cemea-formation.com/CGV/>

Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :	Méthodes mobilisées
Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.	Une conception et une pratique de la formation en alternance
Favoriser le développement des liens sociaux.	L'utilisation de méthodes d'éducation active
Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.	La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation
Soutenir la transformation des dynamiques des territoires.	L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel
Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.	La mise en œuvre de parcours de formation et de suivis personnalisés
Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.	L'utilisation du numérique et de la FOAD dans la formation
Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous,	L'accès à la plateforme de ressources en ligne Yakamédia
Sensibiliser les personnes au vivre ensemble et à l'interculturel.	La mise en place de démarches d'accompagnement culturel durant la formation